

## InnEAUv'infos : une lettre d'information pour la charte « Tous InnEAUv'acteurs pour le bassin de Saffré » !

La nappe souterraine du bassin de Saffré (8 360 hectares) alimente 45 000 habitants en eau potable. Ses captages sont classés prioritaires au titre du Grenelle de l'Environnement au vu de son importance stratégique et de sa vulnérabilité aux produits phytosanitaires.

En mars 2021, la charte « Tous InnEAUv'acteurs pour le bassin de Saffré » a été signée par 9 acteurs du territoire : atlantic'eau, les communes d'Abbaretz, Nozay, Puceul et Saffré, la Communauté de Communes de Nozay, le syndicat Chère Don Isac, la chambre d'agriculture et l'association Agri Eau Saffré. Cette charte fixe un cap : atteindre en 2040 le non usage de produits phytosanitaires de synthèse sur le bassin de Saffré.

La lettre **InnEAUv'infos** paraîtra deux fois par an : elle vise à informer les acteurs du territoire, collectivités, agriculteurs, citoyens, des avancées de la charte. Elle se fera ainsi le relais de toutes les initiatives qui contribuent à la préservation de la qualité de l'eau sur le bassin de Saffré. Découvrez dès à présent le 1<sup>er</sup> numéro [sur le site Internet d'atlantic'eau](https://atlantic-eau.fr).

